

## Demande de séjour

### Appartement à Cavalaire sur mer

Les demandes de réservations seront traitées par le COS PTT 15 en 2024. Cette demande sera à retourner par mail ou par courrier au COS PTT Cantal à l'adresse ci-contre.

A envoyer à :  
**C.O.S. PTT CANTAL**  
 10, rue Jean Bonnefon  
 BP 88  
 15017 AURILLAC Cedex  
 Tél : 04.71.64.89.76  
 Email : cos.ptt.cantal@wanadoo.fr

### Renseignements concernant la demande

**Le demandeur**                      MONSIEUR  MADAME  MADEMOISELLE

NOM: ..... Prénom :.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° téléphone ..... N° PORTABLE.....

E-mail : .....@.....

Entreprise : ..... Situation professionnelle :.....  
 (La Poste, Orange, autres)                      (Actif, Retraité, autres)

Immatriculation du véhicule (1 seul véhicule sur l'emplacement) :.....

J'accepte la dématérialisation pour cette demande

J'accepte que le chèque de caution soit détruit à l'issue de mon séjour

**Conjoint ou concubin**

NOM: ..... Prénom : .....

Entreprise : ..... Situation professionnelle :.....  
 (La Poste, Orange, autres)                      (Actif, Retraité, autres)

**Pièces à joindre à cette demande :**

Le dernier haut de bulletin de Salaire (avec identifiant et affectation) si actif La Poste ou Orange - FT

Le Titre de Pension si retraité La Poste ou Orange - FT

**PERSONNES DEVANT SEJOURNER DANS L'INSTALLATION (Y COMPRIS LE DEMANDEUR)**

NOM - PRENOM	DATE DE NAISSANCE	AGE	SEXE	LIEN DE PARENTE

Dates séjour souhaitées	<b>Début</b>	<b>Fin</b>

*Partie Réservee COS*

**N° référence de la demande**

*N° Installation*

*Montant/Location*

*Acompte*

*Solde*

*Semaine*

*Durée*

Je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions de séjour imprimées au verso,

le..... **Signature** (mention manuscrite « Lu et approuvé ») :

# CONDITIONS DE SEJOUR EN LOCATION

## 1 - REGLEMENT DU SEJOUR

Toute demande acceptée engendre des frais de dossier en sus. Ils ne peuvent donner lieu à aucun remboursement.

**Un acompte de 30%** devra être versé dans les 7 jours à réception de la facture.

Le solde du séjour devra être payé **au plus tard 30 jours avant votre départ.**

**Pour toute réservation à moins de 30 jours** de votre départ, **le paiement intégral du séjour sera exigé** à la réservation.

Les taxes de séjour sont perçues au profit des collectivités publiques. Elles sont mentionnées sur votre facture pour Cavalaire.

**Le non-respect des délais de paiement entraînera l'annulation de la réservation.**

## 2 - CAUTION

Pour nous permettre de maintenir le patrimoine en parfait état, **un chèque de caution de 150,00€ (dégradation, détérioration...)** et **un chèque de 50,00€ (ménage et propreté)** vous seront demandés en dépôt lors de la réservation.

Ces chèques non encaissés et conservés dans votre dossier vous seront rendus ou détruits si aucune dégradation ou réclamation n'est signalée lors de l'état des lieux contradictoire du locataire suivant. L'appartement doit être rendu en parfait état de propreté).

**Nota : une attestation d'assurance de villegiature vous sera demandée.**

## 3 - UTILISATION DE L'INSTALLATION

L'entretien courant de l'installation incombe aux locataires.

Pour faciliter le nettoyage, un aspirateur est mis à votre disposition dans l'appartement. Les produits de nettoyage ne sont pas fournis.

Les draps, le linge de toilette et produits d'entretien ne sont pas fournis. Possibilité de locations draps dans une laverie à proximité (250 m).

Des protections de matelas ou canapés et des alèses sont fournies pour les séjours à Cavalaire et changées plusieurs fois l'année. Veillez à bien les garder propres. En cas d'accident de parcours, signalez-le au secrétariat qui gère les réservations

Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes ne peut en aucun cas excéder le nombre de couchages prévu dans l'installation attribuée (soit 4 personnes).

RAPPEL : 1 seul véhicule par emplacement

## 4 - ANIMAUX

Nos amis les animaux ne sont pas admis dans notre appartement à Cavalaire.

## 5 - MODIFICATIONS

Toutes les modifications de séjour en termes de dates, de durée de séjour, ainsi que de composition familiale doivent faire l'objet d'un accord préalable du COS gestionnaire.

## 6 - ANNULATIONS

Vous pouvez être contraints d'annuler votre séjour. Elle doit nous être notifiée par courrier. La date de réception valant date d'annulation. Sont retenus :

- **Entre 80 et 45 jours inclus** avant le début du séjour, il sera retenu 10% du montant total de la location
- **Entre 44 et 30 jours inclus** avant le début du séjour, il sera retenu 30 % (la totalité de l'acompte) du montant total de la location.
- **Entre 29 et 21 jours inclus** avant le début du séjour, il sera retenu 50 % du montant total de la location
- **Entre 21 jours et 10 jours inclus** avant le début du séjour, il sera retenu 85 % du montant total de la location.
- **Moins de 10 jours** avant la date de départ, il sera retenu 100 % du montant total de la location.

Néanmoins, toute annulation du séjour pour des raisons graves pourra faire l'objet d'une suspension ou réduction des pénalités décrites ci-dessus.

**Dans tous les cas, les frais de dossier de 15 € sont systématiquement retenus.**

**Pour toutes annulations ou modifications du fait du COS PTT 63**

*En cas d'évènements extérieurs indépendants de sa volonté, le COS PTT 63 se réserve le droit de modifier les prestations ou d'annuler les séjours.*

*Dans le cas de modification de prestations, le locataire aura la possibilité d'annuler son séjour sans que soient appliquées les conditions d'annulation, les sommes versées au titre des séjours seront remboursées ou pourront donner lieu à un avoir (selon la situation sanitaire et les textes en vigueur).*

## 6 - DONNÉES A CARACTERES PERSONNELS (RGPD)

Les données collectées et enregistrées par le COS PTT 63 dans son système informatique ont pour finalité de permettre la gestion des réservations et l'exécution des différentes prestations afférentes.

Les informations sont susceptibles d'être stockées, traitées et transférées par le COS PTT 63 à des services internes du COS PTT 63 (comptabilité). Ces données sont conservées pour la durée nécessaire à la finalité de leur traitement.

L'opposition du client à la collecte, à l'enregistrement des données personnelles le concernant, nécessaires à la vente ou à l'exécution du séjour et de ses prestations afférentes engendrerait de facto l'impossibilité pour le COS PTT 63 d'assurer tout ou partie de la prestation demandée. Chaque client dispose d'un droit strictement personnel d'accès, de rectification, de définir des directives quant au sort de ses données qu'il pourra exercer auprès du COS PTT 63 - Gestion des données personnelles - 1, rue Louis Renon - 63033 CLERMONT-FERRAND cedex 1 ou par voie électronique à l'adresse [cosptt63@orange.fr](mailto:cosptt63@orange.fr)